

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Auguste-Bernard Mallet, premier commis au conseil des mines, demeurant à Molenbeek-St-Jean.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Francfort, le 7 avril 1817, de Cosme-Auguste Mallet, de Roissi, en France, et de dame Susanne-Marie Schneider. Il est venu en Belgique en 1818, où il n'a cessé de résider depuis cette époque. Il a épousé une femme belge dont il a eu trois enfants.

Attaché au conseil des mines en qualité de premier commis, il remplit ses devoirs avec beaucoup d'exactitude.

Il a satisfait aux lois sur la milice.

Les autorités consultées sont d'avis que sa conduite, tant privée que publique, le rend digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

DE LEHAYE.

Le Président,

J. MAERTENS.
